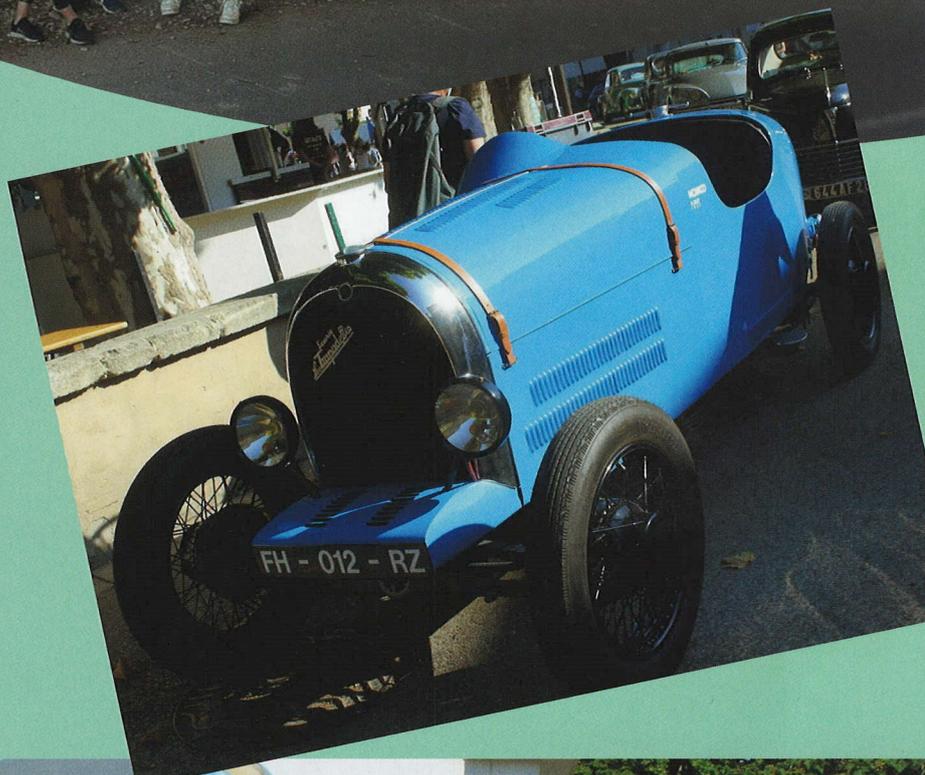


# Le Lapalutien

JUILLET-AOÛT 2021



# Edito

Chères Lapalutiennes, chers Lapalutiens,

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons le second exemplaire du bulletin municipal « Le Lapalutien ». C'est également une joie de vous retrouver, depuis quelques semaines, dans les rues de notre village avec un peu plus de liberté. Cependant, nous devons rester prudents car le virus circule toujours et le nouveau variant Delta prolifère à grande vitesse. De nouvelles restrictions sont en cours et nous devons continuer à respecter les gestes barrières.

Nous tenons à remercier les professionnels de santé de notre commune et des autres communes, pour tout leur travail afin de lutter contre l'épidémie. Nous remercions aussi les services municipaux et tous les acteurs qui participent à cette lutte.

Cet été est marqué par la reprise des festivités telles que la Fête des Balais et le 14 juillet, par de nouvelles activités sur le Lac des Girardes et par de beaux projets pour la rentrée, dont l'étude pour la création d'une résidence d'habitations dédiée aux séniors.

Nous sommes heureux d'avoir pu réaliser, cette année, le feu d'artifice de la fête nationale en centre ville, ce qui a permis aux Lapalutiens, dont les plus anciens, de venir y assister et à nos commerces de bouche de retrouver une activité pour cet évènement et nous les remercions vivement d'y avoir participé.

L'état des finances de la commune nous oblige à prioriser les travaux à effectuer dans un premier temps et à faire des efforts considérables sur le budget de fonctionnement. C'est un challenge que nous avons relevé dès notre arrivée pour le bien et l'avenir de notre village.

Vous pourrez donc lire dans ce nouveau numéro, les informations sur la vie de notre commune, les récents travaux réalisés ainsi que toutes les informations utiles pour bien vivre à Lapalud.

Pour ceux qui n'ont pas encore pris de congés, nous vous souhaitons d'excellentes vacances à tous, repos bien mérité avec cette nouvelle année difficile en raison de la crise sanitaire.

Bonne lecture, belles vacances  
et prenez soin de vous et de vos proches.

*Avec tout mon engagement,  
Bien à vous  
Hervé Flaugère*



**Hervé FLAUGÈRE**

Maire de Lapalud,  
Vice-Président de la Communauté  
des Communes Rhône Lez Provence

# Sommaire

Infos pratiques	p. 3	Les associations vous informent	p. 8-9-10
Vie municipale	p. 4	Festivités	p. 11-12
Sécurité	p. 4	Commerce et Artisanat	p. 12
Enfance et jeunesse	p. 5	Urbanisme	p. 13
CCAS	p. 6-7	Etat Civil	p. 14
Agenda des manifestations	p. 7	Vie politique	p. 15-16



## Infos pratiques

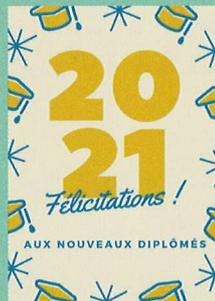
### Nouveaux arrivants sur LAPALUD :

Si vous venez d'aménager sur la commune, veuillez vous faire connaître en mairie :

- Soit à l'accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
- Soit par email : [accueil@lapalud.net](mailto:accueil@lapalud.net)
- Soit par téléphone : 04 90 40 30 73

### Nouveaux diplômés 2021 :

Venez vous inscrire à l'accueil en Mairie ou envoyez un mail à [accueil@lapalud.net](mailto:accueil@lapalud.net) en indiquant nom, prénom, l'intitulé du diplôme et la mention si obtenue.



**Permanences  
d'élus**

**Le samedi matin**

De 10h à 12h sans RDV

**Reprise le 4 septembre**

### PERMANENCES DU MAIRE :

Le Maire reçoit tous les jours

sur **rendez-vous**

04 90 40 30 73

[accueil@lapalud.net](mailto:accueil@lapalud.net)

### RAPPEL : Bruits de voisinage

Arrêté Préfectoral du 22 juin 2016

Les travaux de **rénovation, bricolage, jardinage** réalisés par des particuliers au moyen d'outils bruyants (tels que tondeuses, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scie mécanique, etc...) **ne peuvent être effectués que :**

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



# Vie municipale

Retour en images sur la **cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945** qui s'est déroulée au Monument aux Morts en comité restreint en raison de la situation sanitaire.

Merci aux associations l'ARAC, l'Amicale des Anciens Combattants de Lapalud-Lamotte du Rhône, le Souvenir Français de Bollène, le soutien des pompiers et de la Gendarmerie de Bollène.



Prochaine commémoration le 26 août pour le **77<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Lapalud** suivi de l'inauguration de la plaque mettant à l'honneur les soldats morts pour la patrie lors de la guerre de 1870-1871.

**Guy CHARRA nous a quittés.**

Guy était un **personnage incontournable** de notre village. Tous les lapaludiens le connaissaient pour son sourire et sa gentillesse. Guy est resté **au service de la commune durant 36 ans** et était toujours présent et à l'écoute des autres.

Joueur de tarot et de pétanque assidu, on se souviendra de Guy comme une personne serviable. Toutes nos pensées vont à Fabienne et à sa famille.



## Sécurité

### **Opération Tranquillité Vacances (OTV)**

Cette opération est menée par la **Police Municipale de Lapalud** afin de rassurer nos villageois lors de leur départ en vacances.

Une fiche est à disposition en mairie ou sur le lien suivant : S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (Formulaire) | [service-public.fr](http://service-public.fr)

Formulaire à ramener en Mairie ou à la Police Municipale qui effectuera des passages réguliers au domicile. Ce service est **GRATUIT** alors partez en vacances tranquilles.

### **HORAIRES DE LA POLICE MUNICIPALE :**

Du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le mercredi et vendredi jusqu'à 21h en période estivale.

Tél. : 06 17 27 89 75



# Enfance et jeunesse

L'espace jeunes intercommunal de LAPALUD (RES'IN) a réalisé une magnifique fresque sous le pont du giratoire à proximité du cimetière. Deux jeunes lapalutiens, Luc et Irina, sont à l'initiative de cette belle création. Le style de lettres a été choisi par le groupe. 12 lapalutiens souhaitaient participer à cette réalisation mais pour des raisons de sécurité seulement 6 ont pu être retenus. Les 6 autres savent que d'autres projets les attendent. Mais la fresque n'est pas terminée, un peu de patience pour découvrir la surprise !  
**Merci et bravo** aux jeunes lapalutiens et à leur animateur Anthony.



Les conseillers municipaux enfants ont participé au **tirage au sort des jurés d'assises** en présence du Maire, Hervé FLAUGERE et Césarine SAUVADON, Adjointe au Maire, déléguée à l'éducation, à l'enfance et à la Jeunesse.

Ils ont d'abord pris un goûter offert par la commune dans le parc.

Puis Monsieur le Maire a expliqué à l'assemblée la **procédure de désignation des jurés d'assises**, les conditions à remplir pour exercer cette fonction et siéger à la cour d'assises.

Les enfants ont été très intéressés et ont posé des questions.

Belle expérience pour ces futurs citoyens !

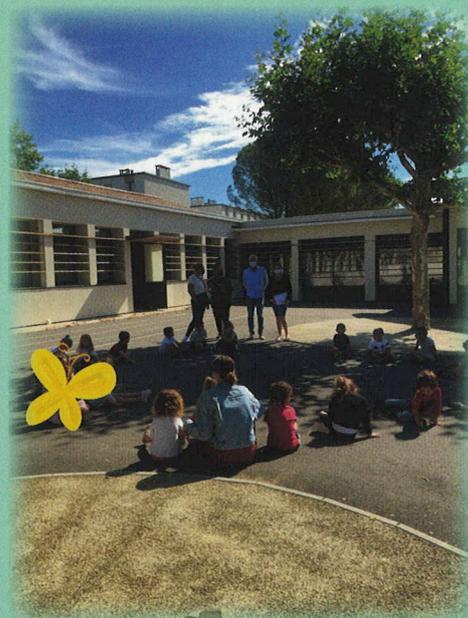


**Ouverture de l'ALSH** du 08/07 au 20/08.

Les enfants de 3 ans au CP sont accueillis à l'**école René Char**. Les enfants du CE1 à 14 ans sont accueillis à la **base de loisirs des Girardes**.

Horaires d'ouverture : de 7H45 à 18h du lundi au vendredi. Pour cette première journée, accueil de 62 enfants.

**Bravo et bel été à toute l'équipe** en compagnie des enfants.



# CCAS



Une très belle journée de **RETROUVAILLES** organisée par le CCAS et la Commune à l'**Espace de loisirs des Girardes**.

Mercredi 23 juin 2021, **50 séniors** lapalutiens ont répondu à l'invitation en présence de Hervé FLAUGERE, Maire et Président du CCAS, Anthony ZILIO, Président de la Communauté de Communes, de membres du CCAS, des élus municipaux, les élus du Conseil Municipal Enfants, des personnes du Foyer de Kerchêne avec leurs éducateurs, dans une **ambiance conviviale**.

Entre pique-nique, verre de l'amitié, promenade autour du lac, pétanque, QI GONG (gymnastique douce), jeux de cartes, rigolades et sourires, ce fût une **journée parfaite de RETROUVAILLES** après plus d'un an de restrictions.

Ce moment a été très apprécié de tous,

Que du bonheur !



Le Centre Communal d'Action Sociale et l'Association Santé Education et Prévention sur les territoires (ASEPT) ont organisé **deux ateliers de découverte** du « **smart-phone** » ou de la « **tablette** » à l'attention des séniors de Lapalud.

**16 séniors** ont participé à deux demi-journées de stage, encadrés par deux animateurs.

L'objectif de cette découverte étant de **favoriser l'accès au numérique pour les séniors** via les téléphones et les tablettes afin de faciliter la relation avec les administrations et rester connectés.

Ces ateliers sont financés par l'ASEPT de la région PACA.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 Santé publique France

**N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.**

 MAUX DE TÊTE

 CRAMPES

 NAUSÉES

**Protégez-vous**

 RESTEZ AU FRAIS

 BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit) meteo.fr - #canicule

## Plan canicule

### RECENSEMENT AUPRES DU CCAS

Les personnes vulnérables – **âgées, en situation de handicap et fragilisées** – qui le souhaitent, peuvent se faire recenser sur le registre communal **en lien avec la Préfecture**.

Renseignements auprès du CCAS  
(04 90 40 30 73 – le matin)

LAPALUD

## Recherche médecins généralistes



Nos médecins locaux arrivent en fin de carrière et certains ont émis le souhait de prendre une retraite bien méritée après de longues années de labeur au service de tous. Ce dossier a été un des premiers à être étudié par la nouvelle équipe municipale.

Afin d'éviter un problème de désertification médicale, nous avons diversifié nos actions, en rencontrant des professionnels de santé, en interpellant le ministère de la Santé, les agences régionales de la santé (ARS) de toutes les régions de France, en faisant la promotion de notre village auprès des étudiants des facultés de médecine de France.

Même si cette recherche ne relève pas de notre compétence municipale, il nous apparaît inconcevable de voir s'installer une absence de service médical qui nous obligerait à aller sur d'autres communes. Nous tenons à garder la proximité de cette prestation aux Lapalutiens.

Aujourd'hui, les professionnels de santé souhaitent travailler pour la plupart en groupement. C'est un projet qui est travaillé depuis peu avec la communauté de communes Rhône Lez Provence afin de créer sur notre commune, un pôle santé. Celui-ci serait installé dans l'ancienne école Jules Ferry, tout en gardant à l'esprit les locaux mis à disposition des associations. Même si le projet est lancé, nous sommes à l'état d'esquisse, les travaux ne débiteront pas tout de suite car les dossiers sont à "monter" et les demandes de subventions sont à réaliser. C'est pourquoi, notre objectif est de trouver et de pouvoir accueillir immédiatement deux médecins et de les installer provisoirement au centre culturel de Bourgades. La santé de proximité est une de nos priorités.

Mais nous avons aussi besoin de vous. Nous avons tous un rôle à jouer dans cette recherche, car cette démarche n'est pas politique, elle est sanitaire et donc essentielle pour chacun d'entre nous. Tous, quelques soient nos moyens, bouche à oreille, réseaux sociaux, connaissances, émettons cette information, en faisant savoir que la commune de Lapalud recherche de nouveaux médecins.

Pour tout contact :  
[ccas@lapalud.net](mailto:ccas@lapalud.net) - 04 90 40 30 73

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

### Mois d'août 2021

19/08 : Syndicat d'Initiatives - Producteurs locaux sur le parvis de la Mairie  
26/08 : Cérémonie de Libération de Lapalud



### Mois d'octobre 2021

Du 9 au 15/10 : Salon de peinture



### Mois de septembre 2021

12/09 : Marché gourmand (ARTICOMS)  
Forum des Associations  
18/09 : Journée mondiale du nettoyage de la planète  
18 et 19/09 : Ventouxman au Lac des Girardes  
19/09 : Journée du Patrimoine  
25 et 26/09 : Exposition Mini-Flotte (modèles réduits)  
Du 27/09 au 03/10 : Semaine bleue



### Mois de novembre 2021

Du 10 au 14/11 : Expo du 11 novembre  
11/11 : Cérémonie  
19/11 : Trophée des Méritants

### Mois de décembre 2021

3/12 : Téléthon  
5/12 : Cérémonie  
Marché de Noël : date à confirmer

Sous réserve des conditions sanitaires liées à la COVID-19

# Les associations vous informent

Les résidents des foyers et travailleurs de l'ESAT de l'APEI de Kerchène Le Fourniller souhaitent, en cette fin de saison, remercier deux personnes qui les ont accueillies et leur ont permis d'apprendre, de s'amuser et de pratiquer une **activité sportive**.

Tout d'abord Jean-Marc BESSIERE, Maître d'Armes du club d'escrime de Saint Paul 3 Châteaux, qui les a initiés, toujours avec beaucoup de **bienveillance**, au fleuret tous les mardis cette saison mais également depuis de nombreuses années.

Puis Nicolas BARNOUIN, Educateur de Boules Lyonnaises et Lapalutien qui a su par son **approche empathique** leur donner goût à cette activité nouvelle pour eux qu'ils ont pu pratiquer **toute la saison au sein du club de Lapalud puis de Saint Paul 3 Châteaux**. Merci également aux **dirigeants** de ces deux clubs pour leur accueil.



On arrive au terme d'une saison compliquée mais malgré des conditions particulièrement pénibles et changeantes, **SUD MULTI BOXES 84** s'est adapté aux différentes exigences et **n'est pas passé à côté** de sa saison. En effet le club a **investi dans de nouveaux matériels de frappe et de préparation physique** ainsi que dans la **formation**. Lucas ZEGGANE et Sébastien MARQUE ont, tous les deux, **passé et réussi leur monitorat fédéral de premier et de deuxième degré** et Noé HALLET a décroché **son PSC-1 (secouriste)**.

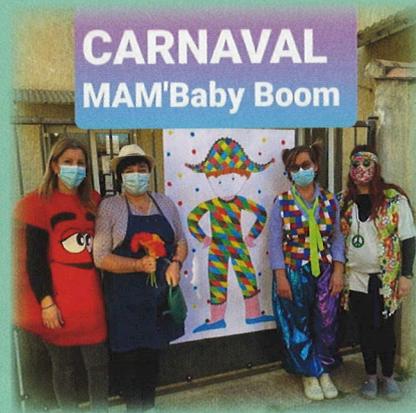
L'entraînement a repris le plutôt possible et les plus vaillants sont venus s'entraîner dans le froid et la nuit, et pour les périodes vraiment bloquées, le club avait mis en place des **séances d'entraînement en vidéo** via le Facebook du club et un **coaching à distance** afin de garder le suivi pédagogique.

La saison prochaine reprendra en septembre, mais normalement on espère, mais avec un **club plus fort encore**.

Encore deux événements pour nous cette saison, remporter le GALA du GFCT à LYON à la fin du mois et notre traditionnel stage de fin de saison.



Carnaval 2021 :  
MAM' Baby boom et association Les Choupinets



# Les associations vous informent

Les bénévoles du **Sou des écoles de Lapalud** vous donnent rendez- vous le **mardi 21 septembre 2021 pour leur Assemblée Générale.**

Notre association fonctionne tout au long de l'année scolaire et organise de  **multiples activités familiales** : journée Halloween, grand loto, carnaval en partenariat avec l'école, brocante, sans oublier la traditionnelle fête des écoles.

Grâce aux **parents et aux enseignants bénévoles**, les fonds ainsi récoltés permettent de financer les **voyages et sorties scolaires** ainsi que divers **projets pédagogiques et culturels**. Alors, n'hésitez plus et venez nous rejoindre à la rentrée prochaine pour une nouvelle année dynamique et sympathique !

Les enfants de **l'école de pétanque de La Boule Dorée** ont participé au **championnat de Vaucluse triplète jeunes** le 20 juin dernier au Pontet.

Nolan BARNOUIN de la Boule Dorée et ses coéquipiers de la Boule Atomique d'Orange Téo DELANZY et Bastien SOURET sont **champions de Vaucluse triplète junior** et qualifiés pour le **championnat de France** qui aura lieu les 21 et 22 août à Nevers.



Tom JULIAN, Noah CAVA et Timéo DOMINIONI en **triplète minime** se sont inclinés **en 1/2 finale** du championnat de Vaucluse ; ils se sont qualifiés pour le **championnat régional** à Nice le 14/07 où ils ont **décroché une place pour le championnat de France** à Nevers les 21 & 22 août prochain.

Samedi 26 juin lors du **Championnat par équipe des clubs jeunes**, les jeunes de la catégorie minime et junior de La Boule Dorée se sont **qualifiés** pour les phases finales qui auront lieu le dimanche 5 septembre au Thor.



L'équipe Théo CAVA, Mathys BARRET et Yanis KADMAR ont participé à une des 8 étapes des **Masters 2021** où 30 équipes étaient présentes à Romans sur Isère. Ils sortent **vainqueurs de l'étape** (après 7 parties gagnées sur 7) et se **qualifient pour la grande finale** qui se déroulera à Nevers le 25 août.

# Les associations vous informent

L'Union Sportive Lapalutienne a pu organiser un **tournoi des jeunes** le 26 juin dernier dans le respect des règles sanitaires. Beaucoup de plaisir, de sourires mais aussi de travail !!!

Bravo aux petits pour leurs progrès et leurs succès.

L'**Assemblée générale** a eu lieu de 3 juillet 2021 et a permis la création d'un **nouveau bureau** pour la saison prochaine :

Président : Régis BEAUDINET

Vice-président : Christophe ALIX

Secrétaire : Nathalie PELASSA-SIMON

Trésorier : Samuel ZENDRINI



## Félicitations à Nicolas BLASQUEZ qui a participé aux 24h du Castellet !

Nicolas BLASQUEZ, notre champion local, vient de réaliser un **exploit hors norme à vélo**. En effet, il a participé le 3 juillet 2021 aux « **24 heures du Castellet vélo** » sur le mythique circuit Paul Ricard.

Le départ a eu lieu à 14h30 et l'arrivée 24 heures plus tard. **8<sup>ème</sup> sur 76 participants** en solo, **703 kms parcourus soit 121 tours de circuit !**

Son entraînement depuis de longs mois, sa belle condition physique et sa persévérance ont été récompensés.

## Félicitations à Lamia MOURABIT pour ses résultats sportifs !



Lamia MOURABIT habite Lapalud depuis 2010. Avec le club d'athlétisme de Bollène, elle remporte **des titres départementaux, régionaux et au niveau national en équipe**.

Durant la saison 2019-2020, **championne départementale de cross country du Vaucluse à Carpentras et vice-championne de Provence de cross country à Fos sur mer**.

Lors de la saison 2020-2021, **Championne départementale du Vaucluse sur 1000m à Orange en 3'06"60 le 30.05.2021, championne de Provence à Nice sur 2000m en 6'48"70 le 20 juin 2021** où elle est sélectionnée pour la **coupe de France minime** avec la ligue région Sud.

Lors de la rencontre inter-comité à Toulon le 27 juin, elle finit première sur le 1000m en 3'04"91. En finale de la **coupe de France** des ligues minimales à Saint Etienne le 14 juillet, elle faisait partie de l'équipe minime fille qui remporte le titre de championne de France. Elle a couru pour l'équipe le 2000m en 6'45"60, elle finit 4<sup>ème</sup> devant des minimales 2 (et première en minime 1), **elle bat son record personnel**.

Au bilan national sur 2000m elle est 8<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> sur 1000m.

Elle obtient aussi une **sélection pour un stage fédéral** qui aura lieu fin août.



# Festivités



## Fête des Balais 2021 5<sup>ème</sup> édition

Un grand merci et bravo à tous ceux qui ont fait que cette édition soit une belle réussite pour notre village.

### Associations collaboratrices :

- Accueil de loisirs (ALSH)
- Articoms
- Boule Dorée Lapalud
- Football Club Vétérans
- Gym Attitude
- Lap'ânerie
- Mam Baby Boom
- Sprinter Club Lapalutien
- Les Archers de Lapalud
- Tricastin Auto Passion

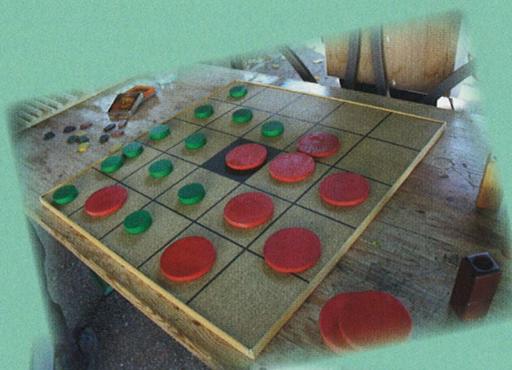
### Sponsors :

- Monti Go Sport Orange
- Mc Donald Bollène, Bagnols, Pierrelatte, Saint Laurent
- PPS Electricité
- Eiffage Mondrgon
- Alcyon
- Crédit Agricole
- Suze Bâtiments

Merci  
aux bénévoles  
Merci  
aux participants

### Partenaires :

- La Municipalité de Lapalud
- Le Comité des Fêtes de Lapalud



# Festivités

## Repas Républicain et Feu d'Artifice du 14 juillet

Une belle soirée du 14 juillet sous le signe de la bonne humeur.

Merci à tous les participants d'avoir respecté les consignes de sécurité et sanitaires dans cette période encore délicate.

Un grand merci aux restaurants du village, la Brasserie des Platanes et au Provence pour l'organisation du Repas Républicain.

Une ambiance musicale remarquable par Los Chikibomba organisée par le Comité des Fêtes et un magnifique Feu d'Artifice offert par la Municipalité. Un beau travail d'équipe qui a fait de cette soirée une belle réussite.

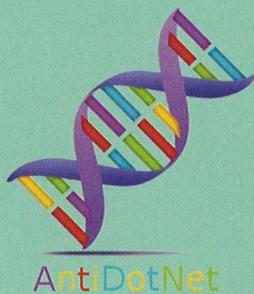


# Commerce et Artisanat

## LES ARTICOMS

Réouverture très attendue de certains commerces le 19 mai : L'Institut avenue de la gare et le restaurant Le Provence. Une surprise, un bouquet de fleurs offert par la présidente des Articoms.

Prochainement, le Marché gourmand et artisanal le dimanche 12 septembre dans le centre du village.



Chers Lapalutiens, Lapalutiennes,  
Nous sommes depuis 2016, une jeune start-up qui se compose de 2 compétences essentielles pour transmettre notre savoir et vous rendre autonome : la prise en main technique de votre ordinateur gérée par Cyril Bonnefond et la formation bureautique gérée par Claire Santini. Nous vous soutenons par exemple pour optimiser le surf, mais surtout pour vous rendre autonome auprès des organismes (impôt, caf).  
Nous sommes aujourd'hui à Lapalud pour vous servir bien que nos clients Avignonnais et Pontetiens nous manquent déjà!  
ADN m'en vôte.



Bonjour à tous, je m'appelle Manon POIRSON, j'ai 26 ans et je viens de me lancer dans la merveilleuse aventure de se mettre à son compte.  
Je vous reçois dans une pièce dédiée à mon domicile pour le rehaussement de cils, l'extension de cils, la prothèse ongulaire ainsi que le blanchiment dentaire.

Mj-beauty

Téléphone : 07 84 18 74 29  
Pour me trouver sur Instagram : Mj\_beauty84840  
Pour Facebook : Mj\_Beauty84840  
A très bientôt, Manon.

# Urbanisme

## Rétrocession des voiries et espaces verts du lotissement le Parc des Cigales.



Conformément aux engagements pris, la nouvelle municipalité a procédé à la rétrocession des espaces verts et voiries de ce lotissement réalisé à partir de 2006. Le Maire, Hervé FLAUGERE a signé avec David CONTET, Président de l'association syndicale, l'acte de cession à la commune le 28 juin 2021. Depuis cette date, la commune est propriétaire de la voirie (chaussée, stationnements et trottoirs) et des espaces verts, par conséquent l'entretien est pris en charge par la mairie et les règles de droit commun, notamment le code de la route s'y appliquent.

## Vente d'un terrain communal pour la réalisation d'une résidence seniors.

Lors du dernier conseil municipal, il a été approuvé la cession d'un terrain communal situé rue de la Vierge d'une superficie d'environ 11 000 m<sup>2</sup> au prix de 52 € le m<sup>2</sup> (après estimation des Domaines à 48 € le m<sup>2</sup>). Une clause a été fixée à cette cession, le terrain sera utilisé pour y réaliser exclusivement un groupe de maisons individuelles ou collectives de type « Maisons seniors » et notamment réservées aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.

La recette générée par cette vente permettra de financer une partie des aménagements du domaine public obligatoires et nécessaires à la réalisation de ce projet et l'acquisition de terrains, notamment celui qui jouxte les écoles au sud du château d'eau. Nous ne manquerons pas vous tenir informer de l'avancement de ces dossiers.

## Via Rhôna.

Ces travaux sont effectués en partenariat avec le Département. Les modifications nécessaires sur la RN7 ont été réalisés avec la pose des pictogrammes et des panneaux depuis le chemin des Frémigères jusqu'à l'espace de loisirs des Girardes en passant par le centre-ville. Le Maire, Hervé FLAUGERE, et son équipe ont pour objectif d'orienter les cyclistes sur la commune, pour y découvrir notre village et ses commerces. Le coût de cette opération est d'environ 40 000 € HT et une aide de la Région et des fonds de concours intercommunaux ont été sollicités.



## Travaux de sécurité et d'accessibilité.

Ces travaux sont réalisés avec l'aide financière du Département. Des aménagements de sécurisation et d'accessibilité des trottoirs pour le cheminement des piétons ont été réalisés des foyers de vie et d'accueil médicalisé (Fv-fam) de Kerchêne en passant par le lotissement du Parc des Cigales et ce jusqu'au centre-ville. Autres travaux dans ce domaine « sécurité et accessibilité », le carrefour des Barringues sur la via Rhôna a été aménagé sur proposition du Département. Le coût de cette opération est d'environ 35 000 € HT.

## Remplacement du système de chauffage et climatisation de la mairie.

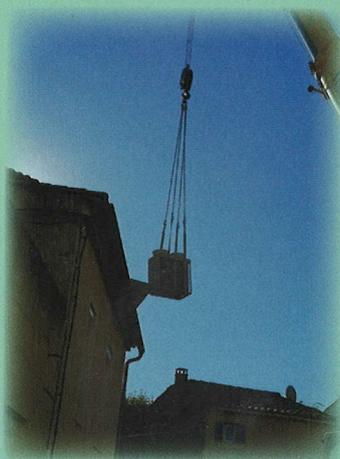
Le système est tombé en panne en fin d'année 2020. Il a fallu envisager son remplacement.

Une mise en concurrence a été lancée et l'attribution des travaux a été faite en mai dernier, après avoir recherché des aides pour co-financer ce projet.

Nous avons opté pour un système avec pompe à chaleur pour un montant de 63 000 € HT.

Le dossier a pris du temps car nous avons fait plusieurs demandes de subventions notamment auprès de l'Etat et du Département.

Un grand merci aux agents du service administratif qui ont fait preuve de patience avec quelques chauffages d'appoint pour faire face à l'hiver.



# Etat Civil

## MARIAGES

02/01/2021 : Loubna EL-GHOUAL et Kévin PETENARD  
13/03/2021 : Nadia GENEAU et Wahid DHAKOUANI  
03/07/2021 : Frédérique GUIGUET et Jean-François LEROUX



## NAISSANCES HORS COMMUNE

07/01/2021 : MUNOZ Calissa, né(e) à Nîmes (Gard)  
17/01/2021 : RIVIERA Hostun, né(e) à Montélimar (Drôme)  
14/01/2021 : SENOUCI-TANI Naëlle, né(e) à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)  
01/02/2021 : SALMI Mohammed, né(e) à Nîmes (Gard)  
02/02/2021 : SEVILLE Kenzio, né(e) à Montélimar (Drôme)  
07/02/2021 : RIVALIN Léonie, né(e) à Montélimar (Drôme)  
09/03/2021 : PREVOST Talya, né(e) à Montélimar (Drôme)  
11/03/2021 : JABRE Safaa, né(e) à Montélimar (Drôme)  
02/04/2021 : BENALI Haron, né(e) à Bagnols-sur-Cèze (Gard)  
26/04/2021 : VIALA Natascha, né(e) à Bagnols-sur-Cèze (Gard)  
10/05/2021 : PLOUHINEC Maëlle, né(e) à Montélimar (Drôme)  
02/06/2021 : BOLLICH Isaac, né(e) à Avignon (Vaucluse)  
BOLLICH Tyméo, né(e) à Avignon (Vaucluse)  
17/06/2021 : MASSIT Léa, né(e) à Montélimar (Drôme)  
28/06/2021 : VALLA Mia, né(e) à Montélimar (Drôme)



## DECES ET RETRANSCRIPTION DES DECÈS

11/01/2021 : Serge GACEUS, 66 ans  
17/01/2021 : Mohammed ZENFOUKH, 86 ans  
24/01/2021 : Jack CLAVEL, 87 ans  
10/02/2021 : Danielle JOURDAN, 81 ans  
17/02/2021 : Michèle VIAU, veuve GENTIL, 74 ans  
02/03/2021 : Michel MILLET, 76 ans  
13/03/2021 : Jacqueline D'ORTOLI, veuve DOMERGUE, 96 ans  
08/04/2021 : Simone FILIPPINI, 86 ans  
01/02/2021 : Marie CARAMIAUX, veuve PROTO, 80 ans  
28/02/2021 : Hugues VENETZ, 76 ans  
03/04/2021 : André BONNAFOUX, 90 ans  
13/05/2021 : Guy CHARRA, 65 ans  
14/05/2021 : Marie SOUMILLE, veuve VIDAL, 97 ans  
10/06/2021 : Pierre COUTOUT, 78 ans



# Vie politique

## Tribune de l'opposition

### **Droit de réponse de l'ancien maire de la commune :**

Dans le précédent « La Lapalutien n°1 » la tribune de la majorité a nommé l'ancien maire dans son article, ce qui, par la l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, permet à toute personne, lorsqu'elle est mise en cause nommément dans un périodique, de faire valoir son point de vue auprès des lecteurs.

Dans le bulletin municipal distribué en février 2021, dans la page consacrée à l'expression des différentes composantes du conseil municipal, les élus de la majorité m'ont nominativement accusé, avec plusieurs de mes colistiers « *d'avoir abandonné le conseil municipal* » et au travers des autres allusions de ne plus « *avoir l'amour de la commune* », de renoncer à notre « *engagement pour Lapalud motivé par la volonté de représenter tous les habitants de notre village* » et de lâcher notre « *engagement et proximité pour le bien commun* », et de ne plus « *servir et représenter les Lapalutiens* ».

La réglementation laisse le choix à chaque élu de siéger au sein du conseil municipal ou bien de laisser la place à un autre élu. Cette décision a été prise par chacun en fonction soit de sa capacité à faire face à une adversité sévère au sein du conseil municipal, soit de sa préférence à plutôt s'engager sous d'autres formes associatives, ou bien encore de préférer travailler dans l'ombre. Peu importe en effet quels sont les 5 élus qui siègent, ils s'expriment bien au nom des candidats qui figuraient sur la liste Agir Ensemble pour Lapalud.

Je ne peux laisser dire à des Lapalutiennes et Lapalutiens qui donnent de leur temps et de leur énergie, qui président ou qui s'impliquent dans des associations majeures du village, qui siègent au Conseil d'Ecole, ou qui luttent tous les jours pour soigner nos anciens ou ceux qui souffrent qu'ils / elles « n'ont plus l'amour de la commune ». Il est temps de se concentrer sur l'avenir du village.

Déjà 12 mois que l'équipe de Mme SOUVETON et M. FLAUGERE est aux affaires. Et que sont devenues leurs promesses de construire des logements pour les seniors, et une médiathèque, et une maison des associations, et un jeu de boules couvert ou encore de créer un pôle médical ? Et la Covid19 n'y est pour rien ! Pas le moindre euro prévu en 2021 pour lancer les premières études ! Et que l'on ne vienne pas dire que c'est encore la faute à l'équipe municipale précédente (à laquelle M. le Maire et Mme Souveton appartenaient) et qui leur avait laissé en juillet 2020 plus de 1 millions d'euros à disposition (à la fois des excédents de trésorerie mais aussi des subventions à encaisser auprès de CCRLP ou du Département). Et pendant ce temps se multiplient les dépenses peu utiles pour les Lapalutiens ; à titre d'exemple 15 800 € de frais d'avocats par an, 4 800 € pour un audit financier, plus de 24 000 € pour un panneau lumineux ; et la commune de Lapalud décide de participer à la collecte des encombrants de Lamotte du Rhône ou de reprendre à sa charge l'entretien des écoles qui incombe normalement à l'interco ; dès lors les agents des services techniques de la Ville, malgré leur dévouement, ne peuvent assurer toutes leurs missions et on est obligé de faire appel à des prestataires pour assurer l'entretien des voiries et espaces verts du Parc des Cigales nouvellement acquis par la municipalité ; bilan de l'opération, encore des dizaines de milliers d'euros par an à la charge de la commune.

En mars 2021, la Mairie a questionné les Lapalutiens de manière très indiscrette sur leurs sources de revenus ou leurs conditions de vie. Objectif : réfléchir à de nouveaux services à la population. Avez-vous vu le résultat de leur réflexion ?

Au-delà de son soutien actuellement à minima aux associations, la commune doit investir davantage pour la jeunesse. Faire de la politique c'est faire des choix et nous devons agir pour nos enfants, nos jeunes en mobilisant plus de moyens pour l'éducation, l'environnement, la mobilité mais aussi pour la santé. Notre équipe est rarement écoutée au sein du conseil municipal. Aussi nous nous réjouissons qu'après plus de 5 mois de demandes répétées, nous ayons enfin obtenu que nos écoles soient dotées de détecteurs de CO2, si précieux pour la lutte contre la COVID. Ces équipements sont indispensables, aussi nous serions allés plus loin en équipant également toutes les salles d'activités utilisées par nos seniors ou nos enfants ! Notre commune va se retrouver prochainement sans médecin. Une des mesures phares pour y faire face est de généraliser les communautés professionnelles territoriales de santé ; ces structures renforcent l'union et la solidarité entre les médecins et luttent contre l'isolement du personnel de santé ; la communauté de communes a démontré son efficacité pour mobiliser de nouveaux médecins dans sa maison de santé intercommunale ; à ce titre nous regrettons que la municipalité ne sollicite l'intercommunalité que pour financer des locaux alors qu'il faudrait aussi pouvoir proposer des aides financières et de services vers de nouveaux médecins.

Le groupe AGIR ENSEMBLE POUR LAPALUD – E. AMAYA, JL GRAPIN, A. FRAISSE, S. SBABTI, H. CARPENTRAS

Nous souhaitons à l'ensemble des habitants de profiter pleinement de cet été 2021 après une période bien difficile pour l'ensemble de nos concitoyens

Le groupe LAPALUD ESPOIR

# Vie Politique

## Tribune de la majorité

Finances : un audit qui révèle la non anticipation des problèmes des dépenses de fonctionnement à long terme. Le 8 juillet dernier, la société KMPG, société d'audit, de conseil et d'expertise financière mandatée par la mairie de Lapalud a présenté une analyse financière de la commune entre 2014 et 2019. Le verdict est sans appel, s'il n'y a pas d'effets négatifs des dépenses d'investissement réalisées et de l'annuité de la dette sur les finances de la commune, il n'en est pas de même des dépenses de fonctionnement qui ont été fixées de manière pérenne entre 2014 et 2019, avec de nouveaux services. En effet, les recettes de fonctionnement (dont en moyenne plus de 600 000 € de dotation par an versés par la communauté de communes Rhône Lez Provence, en 2017, 2018 et 2019) ont permis de mettre en place ces nouvelles dépenses de fonctionnement à long terme, alors que la dotation de la communauté de communes (recettes de fonctionnement) étaient à court terme. Pour rappel, cette même dotation de la communauté de communes a été de 153 837 € en 2020 (soit une baisse d'environ 450 000 € en un an), à l'arrivée de la nouvelle équipe en juillet 2020, alors que l'ancien Adjoint aux finances et ancien Vice-président aux finances de la communauté de communes de 2014 à 2020, Monsieur GRAPIN, élu d'opposition aujourd'hui, avait encore prévu 600 000 € de dotation de la communauté de communes dans le rapport de débat d'orientations budgétaires 2020, au mois de mars 2020... Lors des échanges qui ont suivis cette présentation financière le 8 juillet dernier, des propos nous ont interpellé, ce sont ceux de Madame Estelle AMAYA Y RIOS, ancienne Maire Adjointe en charge du Scolaire 2014-2020, élue d'opposition aujourd'hui, qui indique avoir alerté plusieurs de ses collègues élus de l'époque, en leur indiquant dans le cadre de la mise en place des nouveaux services, et par conséquent des dépenses de fonctionnement : « Attention, le gros problème à Lapalud, c'est la dotation de solidarité communautaire. Si on ne va pas la défendre, Mondragon nous laissera pas la part du gâteau. Cela fait 5 ans qu'on se bat pour garder ce niveau de DSC. » Donc, cette élue d'opposition reconnaît qu'à l'époque cette recette n'était pas pérenne et pourtant la dépense qui a été créée, quant à elle est à long terme. Chacun se fera son avis, mais encore une fois Merci ... pour ce beau cadeau ! Comment peut-on engager un village et c'est pratiquement 4 000 habitants dans une telle situation, tout en ayant à sa connaissance le fait que les recettes ne sont pas sûres ?

Le nouveau panneau d'information : ce mobilier a été changé car l'ancien panneau était hors service. Compte tenu de son âge (7 ans), de son coût annuel de fonctionnement soit environ 24 300 € TTC sur 7 ans, et son coût de réparation, il a été décidé de faire l'acquisition d'un nouveau panneau. Le coût de ce nouvel investissement est 11 210 € HT soit 13 452 € TTC avec possibilité d'un fonds de concours de la CCRLP et récupération du FCTVA, le coût serait d'environ 5 641 €. La maintenance, qui est une charge de fonctionnement est de 10 674 € TTC sur 7 ans. Conclusion : mandature 2014-2020 : environ 24 300 €, mandature 2020-2026 : environ 16 400 €. Nous optons pour une stratégie financière tout en offrant le même service.

Frais d'avocats : la commune a actuellement un contrat annuel avec un cabinet d'avocats dont les honoraires sont de 15 800 € par an, incluant le Conseil, les procédures et les représentations en justice. L'ancienne municipalité avait pour politique de payer à l'ouverture d'un dossier, constat en 2015 environ 19 400 €, 2016 environ 20 500 €, 2017 environ 13 300 €, 2018 environ 18 000 €, 2019 environ 24 000 €, 2020 environ 33 000 € (dont un dossier en urbanisme et un dossier en ressources humaines ouverts lors de la mandature 2014-2020). Nous optons pour une stratégie financière tout en assurant une protection et une représentation de notre commune.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril de cette année, la gestion de la collecte des encombrants est à nouveau assurée par la mairie, malgré un transfert de la compétence "déchets" au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP). Une contrainte de plus pour la commune, mais nous l'avons approuvé à la demande de la CCRLP et parce que le transfert en 2017 n'a pas été aussi clair que cela. Au grand désarroi ou enfumage ... de l'ancien Adjoint aux finances de la commune et ancien Vice-président aux finances de la communauté de communes en 2017, élu de l'opposition depuis juillet 2020, pris d'une amnésie lors de la dernière séance du Conseil Municipal le 8 juillet indique : « Il me semble qu'à minima, si on acceptait de le faire, je pourrais le comprendre, parce que c'est plus efficace et c'est plus rentable, mais on aurait pu considérer qu'à minima que soit écrit une clause de revoyure ou si ce n'est la définition du coût que cela représente ». Effectivement, c'est pertinent. Sauf que nous n'avons pas attendu l'opposition, et nous avons adressé une demande à la CCRLP le 4 mars 2021. La réponse de la CCRLP a été très claire et elle est la suivante : « Je vous précise également que la collecte des encombrants, comme le nettoyage des abords de PAV, n'avait pas été évaluées dans le transfert de charges par aucune des communes, aussi aucun retour financier n'est à attendre ». Qui était en charge des finances du côté de la commune et de la communauté de communes en 2017 ? Monsieur GRAPIN. Alors qui n'a pas fait son travail ? Chacun se fera son avis. Mais quand les choses sont "bancales" dès le démarrage, et que rien n'a été évalué en 2017, on ne peut pas demander quelque chose en 2021. Encore une fois, nous pouvons dire Merci .... pour ce beau cadeau qui nous a été laissé.